



FNEC-FP FO

Académie de Lyon

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON

tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 / fax: 04 72 33 87 18 / e-mail : fo.snudi69@gmail.com

Immolation d'un étudiant à Lyon : le gouvernement est responsable !

Vendredi 8 novembre, un étudiant s'est immolé par le feu devant le CROUS de Lyon. Il est brûlé à 90% et est aujourd'hui entre la vie et la mort. Il a laissé un message expliquant son geste désespéré :

Bonjour,

Aujourd'hui je vais commettre l'irréparable, si je vise donc le bâtiment du CROUS à Lyon, ce n'est pas par hasard, je vise un lieu politique, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et par extension, le gouvernement.

Cette année, faisant une troisième L2, je n'avais pas de bourses, et même quand j'en avais, 450€ par mois, est-ce suffisant pour vivre ?

J'ai eu de la chance d'avoir des personnes formidables autour de moi, ma famille et mon syndicat, mais doit-on continuer à survivre comme nous le faisons aujourd'hui ?

Et après ces études, combien de temps devons-nous travailler, cotiser, pour une retraite décente ? Pourrons-nous cotiser avec un chômage de masse ?

Je reprends donc une revendication de ma fédération de syndicats aujourd'hui, avec le salaire étudiant et d'une manière plus générale, le salaire à vie, pour qu'on ne perde pas notre vie à la gagner.

Passons à 32h de travail par semaine, pour ne plus avoir d'incertitudes vis-à-vis du chômage, qui conduit des centaines de personnes comme moi chaque année à ma situation, et qui meurent dans le silence le plus complet.

Luttons contre la montée du fascisme, qui ne fait que nous diviser et créer, et du libéralisme qui crée des inégalités.

J'accuse Macron, Hollande, Sarkozy et l'UE de m'avoir tué, en créant des incertitudes sur l'avenir de tous, j'accuse aussi Le Pen et les éditorialistes d'avoir créé des peurs plus que secondaires.

Mon dernier souhait, c'est aussi que mes camarades continuent de lutter, pour en finir définitivement avec tout ça.

Vive le socialisme, vive l'autogestion, vive la sécu.

Et désolé pour l'épreuve que c'est.

Au revoir.

La liste est longue des mesures gouvernementales responsables du geste désespéré de cet étudiant. Ce que cet étudiant s'est infligé est une dénonciation de ces contre-réformes et de ce qu'elles infligent tous les jours à un nombre croissant de jeunes, tout comme les suicides de nos collègues Christine Renon, directrice d'école à Pantin (93) ou Laurent Gatier, professeur de lycées professionnel à Chamalières (63) sont des actes d'accusations des différentes mesures ministérielles ayant remis en cause les conditions de travail des personnels et l'école publique républicaine.

La FNEC-FP FO adresse l'expression de sa plus entière solidarité à la famille et aux proches de cet étudiant, ainsi qu'aux camarades de Solidaires Étudiant-e-s.

Informée de l'appel de Solidaires Étudiant-e-s à se rassembler devant les CROUS
mardi 12 novembre, et en particulier devant le CROUS de Lyon ce jour à 10h,
la FNEC-FP FO se joint à cet appel.

La FNEC-FP FO ne peut accepter les brutalités gouvernementales qui continuent à condamner les jeunes au désespoir, à la pauvreté, à la précarité. Elle ne peut accepter que le cri d'alarme lancé par ce jeune étudiant syndicaliste demeure sans réponse. Elle ne peut accepter que perdurent des réformes mortifères.

C'est pourquoi elle revendique plus que jamais des mesures qui permettraient d'arrêter la destruction des conditions d'études et de travail des jeunes :

- * L'abandon de Parcoursup et l'abrogation de la loi ORE, barrages dressés pour la poursuite d'études des bacheliers dans la filière de leur choix.
- * Les créations des postes nécessaires pour l'enseignement mais aussi pour la santé et la vie quotidienne des étudiants : postes d'assistantes sociales, de médecins, d'infirmières ...
- * L'annulation de toute augmentation des frais d'inscriptions pour les étudiants hors UE (2770 euros en licence, 3770 euros en master), ballon d'essai pour l'augmentation des frais d'inscription pour tous, alors que le conseil constitutionnel vient de reconnaître le principe fondamental de la gratuité des études supérieures.
- * L'abandon de la CVEC (contribution à la vie étudiante et culturelle) de 91 euros.
- * L'abandon de toute sélection à l'entrée en master, la création des places et des postes nécessaires pour accueillir tous les étudiants détenteurs d'une licence.
- * Le maintien des diplômes disciplinaires et qualifiants (licence, DUT, master, doctorat ...), reconnus dans les conventions collectives.
- * La fin des diplômes à frais d'inscription dérogatoires (de 4000 à 8000 euros), l'abandon des parcours dits d' « excellence » (prévus dans le projet « Université-Cible » de Lyon).
- * Le maintien des universités de plein droit partout dans le territoire national, en sorte que tous les jeunes puissent accéder au plus près de leur domicile aux études de leur choix, ce qui signifie la fin de toutes les politiques de fusions forcées d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche (comme c'est par exemple le cas avec le projet « Université de Lyon »).
- * L'abrogation de la récente réforme de l'assurance chômage, nouvelle privation de droits pour les plus précaires, dont beaucoup de jeunes.

Enfin, en défense des droits de tous, y compris des jeunes, la FNEC-FP FO revendique le retrait du projet Macron/Delevoye de système de retraite universel par points, coup majeur contre la sécurité sociale et qui constitue pour les jeunes une nouvelle dénégaration de tous leurs droits et de tout avenir : outre les carrières précaires qui ne pourraient que déboucher sur des retraites de misère, la « clause du grand-père » ne serait rien d'autre qu'une nouvelle sanction infligée aux jeunes.

La FNEC-FP FO appelle tous les enseignants à la grève reconductible à compter du 5 décembre pour le retrait du projet Macron/Delevoye sur les retraites et l'abrogation de toutes les réformes qui détruisent les droits des étudiants et des salariés.